

Conjoncture énergétique

Deuxième trimestre 2025

AOÛT 2025

La production d'énergie primaire sur le territoire au deuxième trimestre 2025 est moins élevée qu'à la même période de l'année précédente (- 3,2 %) en raison d'un repli de la production d'origine nucléaire et de conditions météorologiques moins favorables à la filière hydraulique qu'au début de l'année 2024. À l'inverse, la production photovoltaïque augmente particulièrement (+ 34,1 %) en raison de conditions d'ensoleillement favorables et de la poursuite de la progression des capacités installées.

La consommation primaire d'énergie diminue de 3,4 % par rapport à la même période de l'année précédente, et de 2,1 % après correction des variations climatiques et des jours ouvrables. Cette baisse de la consommation primaire reflète notamment la diminution de la production nucléaire et des pertes de chaleur induites.

La consommation d'énergie primaire diminuant davantage que la production, le taux d'indépendance énergétique progresse légèrement (+ 0,1 point en glissement annuel) pour s'établir à 56,1 % au deuxième trimestre 2025.

Le prix des énergies a nettement diminué depuis le record atteint à l'été 2022, mais il demeure plus élevé qu'avant la crise énergétique. La facture énergétique de la France atteint 4,6 Md€ en mai 2025. Mesurée en cumul sur 12 mois de juin 2024 à mai 2025, la facture diminue de 15,7 % et s'établit à 56,3 Md€, contre 66,8 Md€ l'année précédente.

Au deuxième trimestre 2025, la production d'énergie primaire (voir méthodologie) s'établit à 291 TWh. Elle diminue de 3,2 % par rapport au deuxième trimestre de 2024.

La production nucléaire, qui s'élève à 251 TWh, diminue de 3,0 % en un an, après avoir fortement progressé entre le premier trimestre 2024 et le premier trimestre 2025.

La production brute d'électricité d'origine renouvelable, à 36 TWh au deuxième trimestre 2025, diminue de 5,6 % par rapport à la même période de l'année précédente. L'évolution de la production est très différenciée selon les filières. Ainsi, la production d'électricité hydraulique diminue fortement (- 22,6 %)

par rapport au deuxième trimestre 2024 caractérisé par une pluviométrie particulièrement élevée et des stocks abondants. À l'inverse, la production photovoltaïque augmente de 34,1 % en un an en raison de conditions d'ensoleillement supérieures aux moyennes de saison et de la poursuite de la progression des capacités installées. La production éolienne diminue très légèrement (- 0,2 %) par rapport au deuxième trimestre 2024) en dépit du développement du parc.

Enfin, le biométhane injecté sur le réseau de gaz naturel demeure négligeable dans la production d'énergie intérieure totale, mais sa production continue de progresser (3,0 TWh, + 17 % par rapport au deuxième trimestre 2024).

Consommation et production primaire d'énergie, indépendance énergétique et émissions de CO₂ (séries brutes)

En TWh

Énergie primaire	2025 T2		
	Quantité	Évolution (%) T / T-4	Part en %
Production nationale d'énergie primaire	291	-3,2	100,0
dont : - gaz naturel (biométhane)	3	17,3	1,0
- pétrole	1	-8,6	0,5
- nucléaire (brut)	251	-3,0	86,0
- hydraulique, éolien et photovoltaïque (brut)	36	-5,6	12,4
Consommation d'énergie primaire réelle (1)	519	-3,4	100,0
dont : - charbon	10	-21,7	1,9
- pétrole (2)	198	-0,1	38,2
- gaz naturel	46	-14,4	8,9
- nucléaire et EnR électriques (3)	266	-2,8	51,3
Taux d'indépendance énergétique (4)	56,1%	0,1	
Émissions de CO₂ dues à l'énergie (milliers de t CO₂)	59 241	-2,4	

(1) Hors énergies renouvelables thermiques (sauf biométhane) et déchets. Le nucléaire est comptabilisé en équivalent primaire à la production (chaleur dégagée par la réaction nucléaire, puis convertie en électricité).

(2) Hors autoconsommation des raffineries.

(3) Nucléaire, hydraulique, éolien et photovoltaïque.

(4) La variation du taux d'indépendance énergétique est indiquée en points.

Note : en 2022, le champ a été étendu à la France entière, il inclut désormais les DROM. En outre, le GNL porté ou de détail qui n'est pas livré via le réseau a été ajouté aux échanges et à la consommation de gaz naturel.

Source : calculs SDES, d'après les données mensuelles disponibles par énergie

La consommation primaire s'élève à 519 TWh au deuxième trimestre 2025, en baisse de 3,4 % par rapport à la même période de l'année précédente (- 2,1 % après correction des variations climatiques et des jours ouvrables). La baisse de la consommation s'explique par celle de la production nucléaire, avec des pertes de chaleur induites plus limitées, ainsi que par la forte diminution de la consommation de gaz naturel (- 14,4 % par rapport à la même période de l'année précédente).

Par rapport au deuxième trimestre 2024, la consommation primaire d'énergie nucléaire et d'EnR (énergie renouvelable) électrique diminue après correction des variations climatiques et des jours ouvrables (- 2,9 %). La consommation de gaz naturel diminue également (- 2,7 %), principalement en raison de la baisse de la consommation des ménages et des petites entreprises (- 4,4 %). Enfin, la consommation de charbon continue de diminuer, de 21,6 % sur un an.

Évolution de la consommation primaire d'énergie (séries CVS-CVC-CJO)

En %

	T/T-1	T/T-4 (6)
Consommation d'énergie primaire	-1,0	-2,1
dont :		
- charbon	-13,8	-21,6
- pétrole	1,0	0,4
- gaz naturel	6,5	-2,7
- nucléaire et EnR électriques (5)	-3,7	-2,9

(5) Nucléaire, hydraulique, éolien et photovoltaïque.

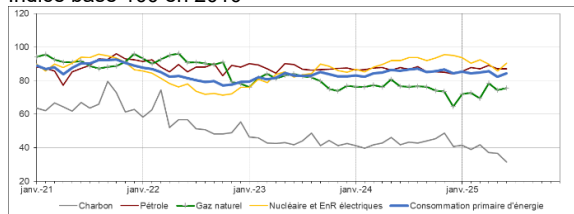
(6) Série corrigée du climat et des jours ouvrables seulement.

Source : calculs SDES, d'après les données mensuelles disponibles par énergie

Consommation d'énergie primaire

(séries CVS-CVC-CJO)

Indice base 100 en 2010



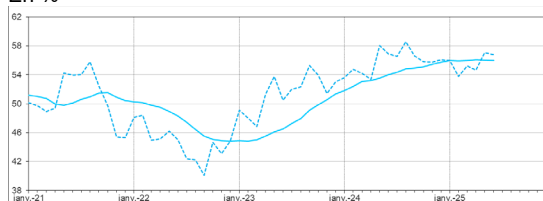
Source : calculs SDES, d'après les données mensuelles disponibles par énergie

La consommation d'énergie primaire diminuant davantage que la production, le taux d'indépendance énergétique progresse légèrement (+ 0,1 point en glissement annuel) pour atteindre 56,1 % au deuxième trimestre 2025.

Taux d'indépendance énergétique moyen

(série brute, en moyenne sur 12 mois)

En %



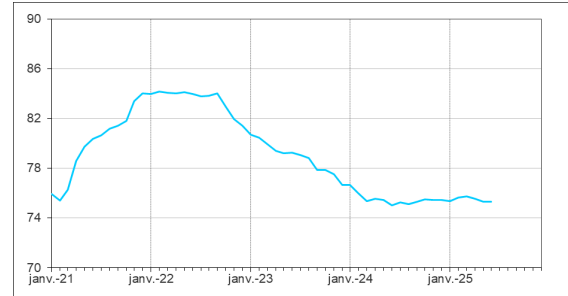
Note : en pointillés, taux d'indépendance instantané (mensuel).

Source : calculs SDES, d'après les données mensuelles disponibles par énergie

Les émissions de CO₂ liées à la combustion d'énergies fossiles diminuent nettement (- 2,4 %) au deuxième trimestre 2025 par rapport à la même période de l'année précédente. Cumulées sur un an, elles progressent néanmoins légèrement (+ 0,4 %). Après avoir fortement augmenté entre 2021 et 2023, ces émissions ont retrouvé depuis 2024 leur niveau de 2020 et sont relativement stables.

Émissions de CO₂ liées à la combustion d'énergie (série brute, en moyenne sur 12 mois)

Indice base 100 en 2010



Note : en moyenne sur les douze derniers mois, les émissions sont à environ 75 % de leur niveau de référence de 2010.

Source : calculs SDES, d'après les données mensuelles disponibles par énergie

LES PRODUITS PÉTROLIERS

La consommation totale réelle de produits pétroliers s'élève à 17,0 millions de tonnes (Mt) au second trimestre 2025, en léger repli de 0,1 % par rapport à la même période de 2024.

La demande en carburants routiers recule de 0,6 % par rapport à l'année précédente. L'évolution de la consommation est contrastée selon les produits. Ainsi, les ventes de gazole diminuent de 2,7 %. Elles représentent 69 % de la consommation de carburants routiers, contre 71 % il y a un an. À l'inverse, les livraisons de supercarburants continuent de progresser nettement, de 8,6 % en un an, dans le contexte du rééquilibrage du marché. Les ventes de SP95-E10 – pouvant contenir jusqu'à 10 % de bioéthanol (contre 5 % pour le SP95 standard) – sont particulièrement dynamiques (+ 9,9 % sur un an) : elles comptent pour 57 % des ventes de supercarburants, soit 0,7 point de plus qu'au deuxième trimestre 2024.

Les ventes de fioul domestique progressent fortement par rapport à leur niveau du deuxième trimestre 2024 (+ 16,7 %).

Les livraisons de carburateurs augmentent de 9,2 % en un an, à 2,0 millions de tonnes, et retrouvent leur niveau antérieur à la crise sanitaire. Les ventes de gazole non routier progressent également, à un rythme légèrement moins élevé (+ 8,0 %).

À l'inverse, la consommation de gaz de pétrole liquéfié (GPL), diminue de 6,0 %. Elle reste à un niveau faible (0,3 million de tonnes) et représente 1,8 % de la consommation totale de produits pétroliers.

Enfin, les consommations de bases pétrochimiques diminuent nettement sur un an (- 19,6 %) pour atteindre 1,2 million de tonnes au deuxième trimestre 2025. Cette baisse s'explique notamment par la mise à l'arrêt en juillet 2024 du vapocraqueur de Notre-Dame-de-Gravenchon en Normandie.

Production et consommation de produits pétroliers

(séries brutes)

En milliers de tonnes

Produits pétroliers (1)	2025 T2		
	Quantité	Évolution (%) T/T-4	Part en %
Production nationale (2)	128	-8,6	
Consommation totale (3)	16 992	-0,1	100,0
dont : - total carburants routiers	10 170	0,6	59,8
dont : - supercarburants	3 156	8,6	18,6
- gazole	7 014	-2,7	41,3
- fioul domestique	982	16,7	5,8
- gazole non routier (4)	1 351	8,0	8,0
- carburéacteurs	1 956	9,2	11,5
- gaz de pétrole liquéfié (GPL)	313	-6,0	1,8

(1) Hors soutes maritimes.

(2) Pétrole brut et hydrocarbures extraits du gaz naturel.

(3) La consommation totale inclut, outre les produits listés dans le tableau, les bases pétrochimiques (qui font l'objet d'une enquête) ainsi que d'autres produits pétroliers (dont la consommation du mois courant est estimée). L'autoconsommation des raffineries est exclue.

(4) Le gazole non routier remplace obligatoirement le fioul domestique depuis le 1^{er} mai 2011 pour certains engins mobiles non routiers, et depuis le 1^{er} novembre 2011 pour les tracteurs agricoles, avec les mêmes spécifications que celles du gazole routier, excepté sa coloration.

Source : calculs SDES, d'après CPDP et DGEC

Évolution de la consommation des produits pétroliers

(séries CVS-CVC-CJO)

En %

Produits pétroliers	T/T-1	T/T-4 (6)
Consommation totale (5)	1,0	0,4
dont : - total carburants routiers	0,3	0,6
dont : - supercarburants	2,7	8,6
- gazole	-0,8	-2,7
- fioul domestique	31,8	25,6
- gazole non routier	3,2	8,0
- carburéacteurs	4,4	9,2
- gaz de pétrole liquéfié (GPL)	-3,5	-5,9

(5) Pour les produits pétroliers autres que ceux détaillés, hormis les consommations de bases pétrochimiques, la quantité consommée du mois courant est estimée.

(6) Série corrigée du climat et des jours ouvrables seulement.

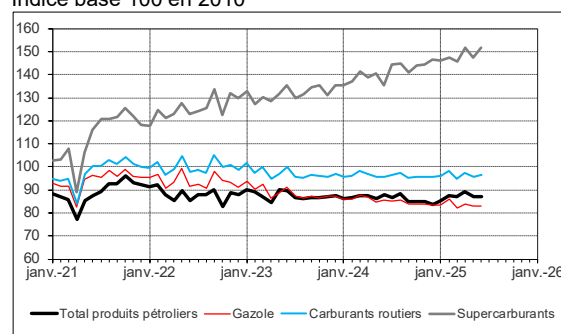
Source : calculs SDES, d'après CPDP

Entre le premier et le deuxième trimestre 2025, en données corrigées des variations saisonnières, climatiques et des jours ouvrables, la consommation totale de produits pétroliers progresse modérément (+ 1,0 %). Les consommations de fioul domestique augmentent fortement (+ 31,8 %) par rapport au trimestre précédent, probablement favorisées par la baisse des prix moyens (- 10 %). Les ventes de gazole non routier sont en croissance modérée (+ 3,2 %), comme celles de carburéacteurs (+ 4,4 %), en corrigeant de la saisonnalité habituelle des vols.

Consommation de produits pétroliers

(séries CVS-CVC-CJO)

Indice base 100 en 2010



Source : calculs SDES, d'après CPDP

LE GAZ NATUREL

La consommation totale réelle¹ de gaz naturel diminue de 14,4 % au deuxième trimestre 2025, en glissement annuel. Corrigée des variations saisonnières, climatiques et des jours ouvrables, la consommation totale de gaz naturel diminue de 2,7 % par rapport au deuxième trimestre 2024.

En particulier, la consommation des clients reliés au réseau de distribution (résidentiel-tertiaire, petite industrie) diminue fortement, de 19,8 %, en données réelles et de 4,4 %, à températures et jours ouvrables équivalents. La baisse de la consommation des clients reliés au réseau de transport est moindre (- 6,9 % en données réelles), les livraisons aux centrales à cycle combiné au gaz augmentant substantiellement pour compenser le recul des productions d'électricité nucléaire et hydraulique (+ 63,7 % en glissement annuel).

Bilan trimestriel du gaz naturel

(séries brutes)

En TWh PCS

Gaz naturel	2025 T2		
	Quantité	Évolution (%) T/T-4	Part en %
Importations nettes	101,0	3,7	
Production nationale	3,390	17,3	
Soustractions des stocks*	-49,8	33,4	
Consommation totale (hors pertes) réelle	51,2	-14,4	100,0
dont : - gros clients reliés au réseau de transport	23,3	-6,9	45,5
dont clients CCCG**	1,3	63,7	2,5
- résidentiel-tertiaire, petite industrie	27,9	-19,8	54,5

* Positif lorsqu'on soutire des quantités des stocks pour les consommer, négatif lorsqu'on remplit les stocks.

** Centrales à cycle combiné au gaz.

Source : SDES, d'après Dunkerque LNG, Elengy, Fosmax LNG, GRDF, GRTgaz, Storengy et Teréga

À 101,0 TWh PCS, les importations nettes de gaz naturel² augmentent de 3,7 % au deuxième trimestre 2025 par rapport à leur niveau observé un an auparavant. Les entrées de gaz naturel sous forme liquéfiée (GNL) progressent nettement (+ 28,9 % en glissement annuel). En particulier, les achats de GNL en provenance des États-Unis augmentent de 57 % par rapport au deuxième trimestre 2024 et représentent la moitié des importations totales de GNL au deuxième trimestre 2025. À l'inverse, les entrées nettes de gaz

¹ Il s'agit de la consommation totale hors pertes (transport, distribution, stockage...).

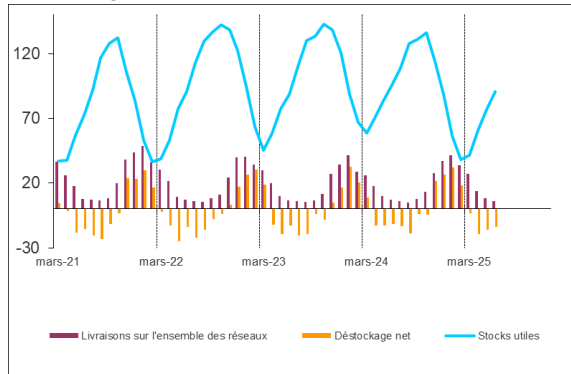
² Il s'agit des entrées nettes de gaz sur le territoire français (y.c. du GNL porté), donc exportations déduites et hors transit.

naturel gazeux diminuent fortement (- 61,4 % en glissement annuel).

La production nationale de gaz naturel (3,4 TWh PCS) correspond essentiellement au biométhane injecté dans les réseaux de transport et de distribution. Elle augmente de 17,3 % en un an.

Variations de stocks et livraisons aux consommateurs

En TWh PCS



Source : SDES, d'après Dunkerque LNG, Elengy, Fosmax LNG, GRDF, GRTgaz, Storengy et Teréga

La phase de remplissage des stocks a commencé en mars. Les stocks de gaz naturel augmentent de 49,8 TWh au deuxième trimestre 2025. Le niveau des stocks utiles fin juin, à 90,5 TWh, est inférieur de 5 % à son niveau de l'année précédente. Le niveau de remplissage des installations souterraines de stockage de gaz naturel sur le territoire français s'établit à 66,5 % au 1^{er} juillet 2025.

Évolution de la consommation totale (hors pertes) de gaz naturel

(séries CVS-CVC-CJO)

En %

Gaz naturel	T/T-1	T/T-4 *
Consommation totale (hors pertes)	6,5	-2,7
dont : - gros clients reliés au réseau de transport	5,6	-0,3
- résidentiel-tertiaire, petite industrie	7,0	-4,4

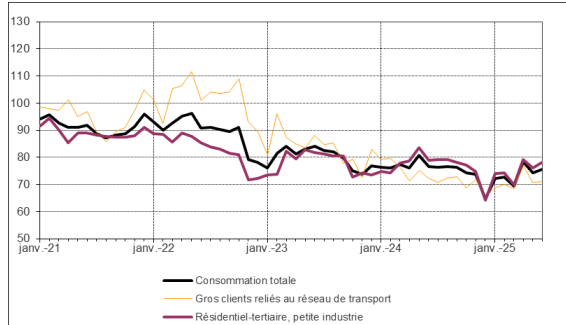
* Série corrigée du climat et des jours ouvrables seulement.

Source : SDES, d'après Dunkerque LNG, Elengy, Fosmax LNG, GRDF, GRTgaz, Storengy et Teréga

Consommation totale (hors pertes) de gaz naturel

(séries CVS-CVC-CJO)

Indice base 100 en 2010



Source : SDES, d'après Dunkerque LNG, Elengy, Fosmax LNG, GRDF, GRTgaz, Storengy et Teréga

Corrigée des variations saisonnières, climatiques et des jours ouvrables, la consommation totale de gaz naturel augmente de 6,5 % entre le premier et le deuxième trimestre 2025. La consommation des plus

gros clients reliés aux réseaux de transport et la consommation des clients reliés aux réseaux de distribution augmentent respectivement de 5,6 % et de 7,0 % entre le premier et le deuxième trimestre 2025.

LES PRODUITS DU CHARBON

Au second trimestre 2025, la consommation totale de produits du charbon ou combustibles minéraux solides (CMS) s'élève à 1,3 million de tonnes (Mt), en repli important par rapport à la même période de l'année précédente (- 21 %). L'approvisionnement en charbon repose quasi exclusivement sur les importations.

Bilan trimestriel des combustibles minéraux solides

(séries brutes)

En milliers de tonnes

Combustibles minéraux solides (1)	2025 T2		
	Quantité	Évolution (%) T/T-4	Part (%)
Importations totales nettes	1 234	-17,5	
Variations de stocks (2)	15		
Consommation totale réelle (3)	1 324	-21,0	100,0
dont : - centrales électriques	s	s	s
- sidérurgie	690	-31,3	52,1

(1) L'écart entre, d'une part, la somme des importations nettes et des variations de stocks et, d'autre part, la consommation provient notamment de décalages temporels entre les sources.

(2) Une variation positive correspond à du déstockage, une variation négative à du stockage.

(3) Pour les secteurs consommateurs de combustibles minéraux solides autres que ceux détaillés, la quantité consommée du mois courant est estimée.

s : donnée secrétisée

Source : calculs SDES, d'après EDF, GazelEnergie et DGDDI

La consommation de charbon pour la fabrication d'acier chute sur un an (- 31,3 %, à 0,7 Mt). En effet, le principal haut-fourneau de l'usine de Dunkerque a été arrêté pour maintenance entre le 15 avril et fin juin. Cette baisse de l'activité sidérurgique intervient dans un contexte de baisse de la demande d'acier en Europe, de concurrence internationale et de coûts de production devenus moins compétitifs, qui avaient déjà entraîné depuis fin 2023 la fermeture prolongée d'un des deux hauts-fourneaux du site de Fos-sur-Mer.

La consommation de charbon-vapeur pour la production d'électricité augmente en glissement annuel mais reste peu élevée, inférieure à 0,1 Mt. En France métropolitaine, les deux centrales à charbon, habituellement utilisées en appoint des autres filières, n'ont pas été sollicitées au deuxième trimestre 2025. En outre-mer, la dernière installation de production d'électricité au charbon située en Guadeloupe est en cours de conversion à la biomasse.

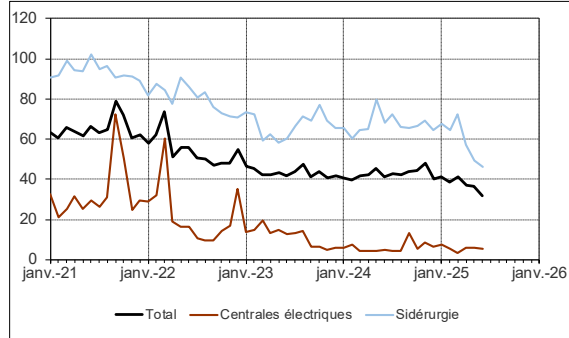
Les opérateurs ayant puisé dans les stocks au cours du trimestre, ces stocks diminuent globalement de 15 kt au deuxième trimestre. À 2,3 Mt fin juin, ils diminuent fortement sur un an (- 0,6 Mt) : en particulier, les centrales électriques métropolitaines ont consommé le charbon provenant de leurs stocks et ont très peu importé. Le secteur de la sidérurgie a déstocké à hauteur de 0,2 Mt en un an.

Entre le premier et le deuxième trimestre 2025, corrigée des variations saisonnières, climatiques et des jours ouvrables, la consommation totale de combustibles minéraux solides diminue de 12,5 %. Cette variation est portée par la chute de la

Conjoncture énergétique : deuxième trimestre 2025

consommation dans le secteur de la sidérurgie (- 25,4 %), qui représente 53 % du total.

Consommation de combustibles minéraux solides (séries CVS-CVC-CJO) Indice base 100 en 2010



Source : calculs SDES, d'après EDF, GazelEnergie

Évolution trimestrielle de la consommation de combustibles minéraux solides (séries CVS-CVC-CJO)

	T/T-1	T/T-4 *
Consommation totale	-12,5	-20,9
dont : - centrales électriques	8,2	23,3
- sidérurgie	-25,4	-31,3

* Série corrigée du climat et des jours ouvrables seulement.

Source : calculs SDES, d'après EDF, GazelEnergie

L'ÉLECTRICITÉ

Au deuxième trimestre 2025, la production totale d'électricité nette diminue de 3,1 % en glissement annuel, pour s'établir à 119,6 TWh.

Production d'électricité, échanges et énergie appelée (séries brutes)

Électricité	2025 T2		
	Quantité	Évolution (%) T/T-4	Part en %
Production d'électricité nette	119 636	-3,1	100,0
dont : - nucléaire	78 793	-2,6	65,9
- hydraulique (yc pompages)	16 125	-22,6	13,5
- éolienne	9 627	-0,2	8,0
- photovoltaïque	10 293	34,1	8,6
- production thermique classique	4 797	7,9	4,0
Solde : exportations - importations	20 862	-10,2	
Pompages (énergie absorbée)	2 296	4,6	
Énergie appelée réelle (yc pertes)	96 478	-1,6	100,0
dont : - basse tension	34 093	-4,3	35,3
- moyenne tension	34 967	1,8	36,2
- haute tension	17 333	-0,7	18,0

Source : SDES, d'après CNR, EDF, Enedis, RTE et GazelEnergie

La production nette d'électricité d'origine nucléaire diminue de 2,6 % en glissement annuel, pour s'établir à 78,8 TWh, suite à une moindre disponibilité du parc nucléaire en raison notamment de limitations de production en juin dans un contexte de fortes chaleurs. Au deuxième trimestre 2025, le nucléaire assure 65,9 % de la production totale d'électricité.

La production hydraulique diminue de 22,6 % sur un an, en raison de stocks hydrauliques à un niveau moins élevé et de conditions météorologiques moins favorables à cette filière qu'au deuxième trimestre

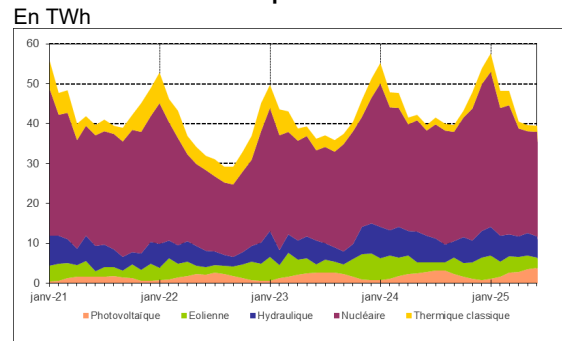
2024. Au deuxième trimestre 2025, l'hydraulique assure 13,5 % de la production nationale d'électricité.

La production éolienne diminue légèrement (- 0,2 % en glissement annuel) et assure 8,0 % de la production d'électricité.

La production photovoltaïque progresse fortement (+ 34,1 % en glissement annuel) et représente 8,6 % de la production d'électricité nette au deuxième trimestre 2025.

Enfin, dans un contexte de baisse des productions d'origine nucléaire et hydraulique, les installations thermiques classiques, utilisées comme moyens de pointe pour ajuster l'offre à la demande, ont été plus sollicitées que l'année précédente à la même période : la production des centrales thermiques classiques s'élève à 4,8 TWh au deuxième trimestre 2025, soit 7,9 % de plus qu'un an auparavant. Ces centrales ont assuré 4,0 % de la production nationale d'électricité au deuxième trimestre 2025.

Production d'électricité par filière



Source : SDES, d'après CNR, EDF, Enedis, RTE et GazelEnergie

L'énergie appelée diminue de 1,6 % en glissement annuel (+ 0,1 % après correction des jours ouvrables et des températures). Les livraisons en basse tension (qui couvrent principalement le résidentiel) et haute tension (principalement les gros consommateurs industriels) diminuent respectivement de 4,3 % et de 0,7 %. À l'inverse, les livraisons en moyenne tension augmentent de 1,8 %.

Le solde exportateur des échanges physiques reste nettement excédentaire, à 20,9 TWh au deuxième trimestre 2025 (- 10,2 % en glissement annuel). Il progresse aux interconnexions frontalières avec le Luxembourg, l'Italie et l'Andorre. À l'inverse, il diminue aux interconnexions avec la Belgique, l'Allemagne, la Suisse, l'Espagne et la Grande-Bretagne.

Évolution de l'énergie appelée (séries CVS-CVC-CJO)

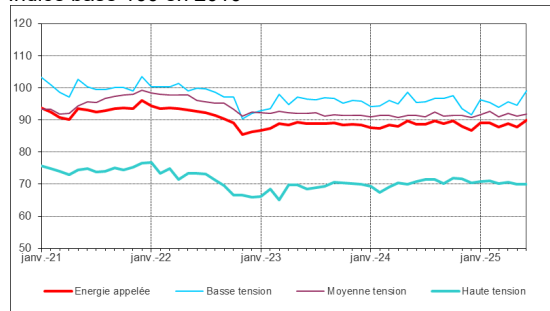
Électricité	T/T-1	T/T-4 *
Énergie appelée	0,3	0,1
dont : - basse tension	1,1	-0,1
- moyenne tension	-0,1	0,5
- haute tension	-0,8	-0,3

* Série corrigée du climat et des jours ouvrables seulement.

Source : SDES, d'après CNR, EDF, Enedis, RTE et GazelEnergie

Énergie appelée

(séries CVS-CVC-CJO)
Indice base 100 en 2010



Source : SDES, d'après CNR, EDF, Enedis, RTE et GazelEnergie

LES PRIX ET LES COTATIONS DES ÉNERGIES

Au deuxième trimestre 2025, le cours du baril de Brent diminue nettement : il s'élève à 68,0 \$ en moyenne trimestrielle, en baisse de 10,3 % par rapport au trimestre précédent. Les prix ont baissé chaque mois entre janvier (76,6 \$) et mai 2025 (64,4 \$), du fait notamment d'une augmentation de la production des pays de l'OPEP+, avant d'à nouveau augmenter en juin (71,4 \$) en raison du conflit entre Israël et l'Iran et de l'affermissement saisonnier de la demande. En effet, les stocks de pétrole brut augmentent significativement à l'approche de l'été en prévision d'une production de produits raffinés qui sont davantage consommés à cette saison.

Le cours du baril de Brent diminue davantage en euro, du fait de la dépréciation du dollar vis-à-vis de l'euro au cours du trimestre. Ainsi, le cours du baril de Brent s'établit en moyenne à 59,9 € au deuxième trimestre 2025, en baisse de 16,9 % par rapport au trimestre précédent.

Prix et cotations des énergies

	2025 T2		2025 T1		Évolution (T/T-1)		Moyenne des quatre derniers trimestres	
	Valeur	Valeur	Valeur	Valeur	%	%	Valeur	%
Cotation								
US\$ en € (courant)	0,882	0,951			-7,2	0,9		-0,4
Brent daté (\$/bl)	68,0	75,8			-10,3	74,6		-11,8
Brent daté (€/bl)	59,9	72,1			-16,9	68,7		-12,1
Gaz - Spot PEG (€/MWh)	34,7	46,3			-25,1	39,9		23,5
Électricité - Spot Base Epex** (€/MWh)	34,0	100,5			-66,2	66,2		5,2
Prix à la consommation (TTC)								
SP95 (€/l)	1,71	1,78			-3,7	1,76		-6,0
Gazole (€/l)	1,57	1,68			-6,2	1,63		-8,5
Fioul domestique (€/l)	1,10	1,19			-7,6	1,15		-8,9

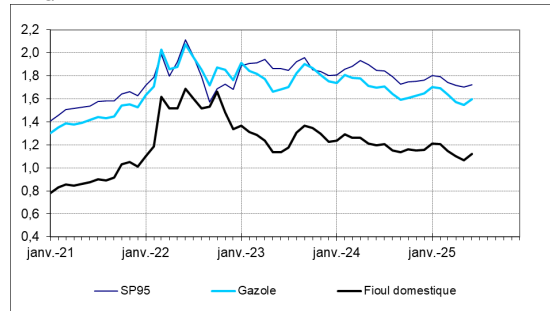
* Variation par rapport à la période similaire de l'année précédente.

** European Power Exchange.

Sources : DGEC ; Reuters ; Epex (électricité)

Prix à la consommation

En €/l



Source : DGEC

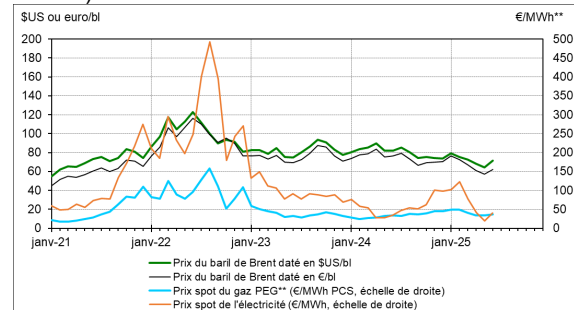
En moyenne, le prix de l'essence (SP95) diminue de 3,7 % par rapport au trimestre précédent, et celui du gazole de 6,2 %. En juin 2025, les prix à la pompe du SP95 et du gazole atteignent respectivement 1,72 € et 1,60 € le litre (1,71 € et 1,57 € en moyenne sur l'ensemble du trimestre). Le prix du fioul domestique s'établit à 1,10 € le litre en moyenne sur le trimestre, en baisse de 7,6 % par rapport au trimestre précédent.

Les cours du gaz naturel sur les marchés ouest-européens, en recul par rapport aux records atteints en 2022, restent plus élevés qu'avant la crise énergétique. Le prix spot sur le marché français (point échange gaz, PEG) s'élève à 34,7 €/MWh au deuxième trimestre 2025, en baisse de 25,1 % par rapport au trimestre précédent.

Les prix du gaz naturel ont connu une forte hausse début 2025 dans un contexte marqué par des tensions persistantes sur le marché mondial du gaz naturel liquéfié (GNL), le faible niveau des stocks de gaz naturel en Europe, ainsi que par des menaces sur l'acheminement du gaz en raison de la guerre en Ukraine et des conflits au Proche et Moyen-Orient. En février 2025, le prix du gaz naturel a ainsi atteint 49,7 €/MWh, un record depuis la crise de 2022. Il est ensuite redescendu très rapidement, à 40,6 €/MWh dès mars et 36,0 €/MWh en juin, avec le redoux des températures, le retour de la confiance quant à l'acheminement du gaz et un assouplissement par l'Union européenne des objectifs de stockage du gaz.

Le prix spot de l'électricité livrable en France chute de 66,2 % par rapport au premier trimestre 2025. Il atteint 34,0 €/MWh en moyenne au deuxième trimestre 2025, contre 100,5 €/MWh au trimestre précédent. Ce prix a atteint 19,4 €/MWh en mai 2025, une moyenne mensuelle inédite depuis les mois d'avril et mai 2020 durant lesquels la consommation d'électricité, notamment dans l'industrie, avait été particulièrement réduite dans un contexte de crise sanitaire. Cette diminution saisonnière des prix de l'électricité entre le premier et le deuxième trimestre est particulièrement marquée en 2025. Toutefois, en moyenne annuelle, le prix spot de l'électricité en France augmente légèrement par rapport à l'année précédente (+ 5,2 %, à 68,2 €/MWh).

Prix moyen* mensuel du baril de pétrole (en \$US et en €) et prix spot du gaz et de l'électricité (en €/MWh)



* Prix courants.

** Point d'échange gaz (France).

Sources : DGEC ; Reuters

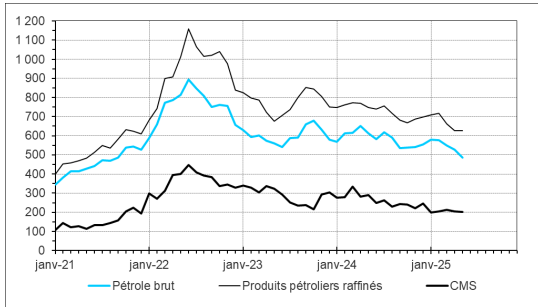
LA FACTURE ÉNERGÉTIQUE (MAI 2025)

Dans le sillage du cours du Brent, le prix moyen du pétrole brut importé par la France diminue en mai 2025 (487 €/t) par rapport à trois mois auparavant (578 €/t)

Conjoncture énergétique : deuxième trimestre 2025

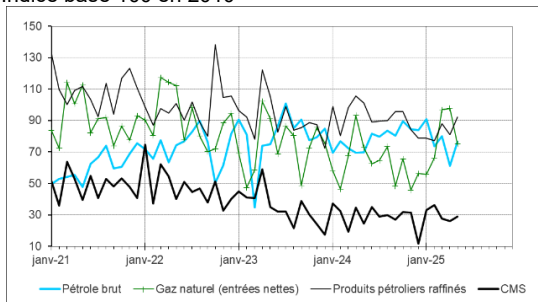
en moyenne en février 2025). Sur les douze derniers mois (entre juin 2024 et mai 2025), le prix moyen du pétrole brut importé par la France diminue de 8,6 % par rapport à l'année précédente, pour s'établir à 558 €/t. Le prix moyen à l'importation des produits pétroliers raffinés s'élève à 690 €/t en mai 2025, un niveau inférieur à celui de février 2025 (718 €/t). Le prix du charbon, à 203 €/t en mai, est à un niveau très proche de celui observé depuis janvier 2025.

Prix moyens mensuels des énergies importées En €/t



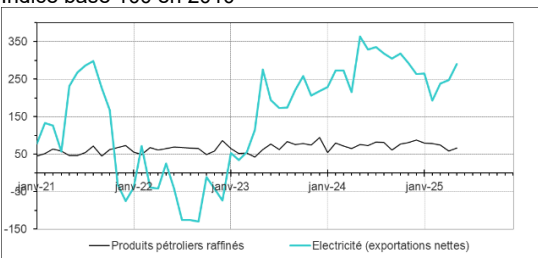
Source : calculs SDES, d'après DGDDI

Quantités importées de pétrole, de combustibles minéraux solides et de gaz naturel Indice base 100 en 2010



Source : calculs SDES, d'après DGDDI, GRTGaz et Terega

Quantités exportées de produits pétroliers raffinés et d'électricité Indice base 100 en 2010

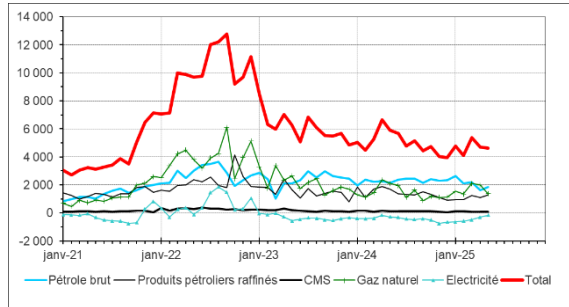


Source : calculs SDES, d'après DGDDI et RTE

La facture énergétique s'élève à 4,6 Md€ en mai 2025, en hausse de 13,3 % par rapport à février 2025. La facture en pétrole brut s'établit à 3,3 Md€ en mai 2025, en augmentation de 16,1 % sur un mois en raison de l'augmentation des volumes importés, et de 5,8 % par rapport à février 2025. La facture gazière, qui s'établit à 1,4 Md€ en mai, diminue fortement par rapport au mois précédent mais demeure stable par rapport au mois de février. La dépense nette en

produits raffinés s'élève à 1,3 Md€ en mai 2025, en hausse de 35,0 % par rapport à février. La dépense nette en biocarburants³ se monte à 200 millions d'euros et celle en charbon représente 80 millions d'euros. L'électricité allège la facture, à hauteur de 80 millions d'euros, en raison d'un solde physique qui demeure nettement excédentaire malgré des prix de l'électricité en net recul par rapport au début d'année 2025.

Facture énergétique mensuelle de la France En M€ courants



Source : calculs SDES, d'après DGDDI

Au total, la facture énergétique, mesurée en cumul sur les douze derniers mois, entre juin 2024 et mai 2025, s'élève à 56,3 Md€. Elle diminue de 15,7 % par rapport à son niveau enregistré un an auparavant (66,8 Md€ entre juin 2023 et mai 2024). Le reflux de la facture s'explique principalement par la diminution des prix des énergies fossiles.

Facture énergétique de la France

Facture énergétique (Md€)	Mai 2025		Avril 2025		Évolution (M/M-1)		Cumul des 12 derniers mois	
	Valeur	Valeur	Valeur	%	Valeur	%*		
Importations totales (I)	5,9	6,0	-1,9	78,5	-14,1			
dont : - CMS (combustibles minéraux solides)	0,1	0,1	9,8	1,3	-16,1			
- pétrole brut	1,9	1,6	15,0	26,9	-8,3			
- produits pétroliers raffinés	1,9	1,7	13,6	24,3	-14,5			
- gaz naturel	1,7	2,3	-24,1	22,1	-21,3			
Exportations totales (E)	1,3	1,3	-3,9	22,2	-9,7			
dont : - produits pétroliers raffinés	0,7	0,6	8,9	9,9	-9,3			
- électricité	0,2	0,4	-45,2	6,8	14,5			
Facture énergétique (I-E)	4,6	4,7	-1,3	56,3	-15,7			
dont : - pétrole brut, produits raffinés et biocarburants	3,3	2,9	16,1	43,2	-11,1			
- gaz naturel	1,4	2,0	-31,2	17,4	-17,8			
- électricité	-0,2	-0,3	-41,0	-5,7	24,0			

* Variation par rapport à la période similaire de l'année précédente.

Seule une partie des biocarburants (ETBE et EMAAG) peut être retracée dans les données douanières.

Source : calculs SDES, d'après Douanes

MÉTHODOLOGIE

Champ et sources

Les bilans énergétiques portent sur la France métropolitaine jusqu'en décembre 2017. À partir de janvier 2018, ils incluent en outre les cinq DROM. Les données sur la facture portent, quant à elles, sur la France entière.

L'énergie primaire

L'énergie primaire est calculée à partir de toutes les données mensuelles disponibles des énergies, c'est-à-dire hors énergies renouvelables thermiques et déchets (bois-énergie, déchets urbains renouvelables...).

Sources : SDES et Météo-France pour les tempé-

³ Bioéthanol « pur » exclu, seuls l'ETBE (ether ethyle tertio-butyle) et le biodiesel EMAAG sont isolés dans les données douanières.

ratures moyennes journalières.

Les combustibles minéraux solides

Importations et exportations : Direction générale des douanes et droits indirects (DGDDI) jusqu'au mois précédent, estimation SDES pour le mois le plus récent.

Production : GazelEnergie.

Consommation des centrales électriques : EDF et GazelEnergie.

Consommation de la sidérurgie : estimation SDES, d'après une enquête auprès des opérateurs.

Consommation des autres secteurs industriels : estimation SDES.

Stocks : EDF, GazelEnergie, A3M.

Les produits pétroliers

Production nationale : Direction générale de l'énergie et du climat (DGEC).

Consommation hors bases pétrochimiques : Comité professionnel du pétrole (CPDP).

Consommation de bases pétrochimiques : enquête du SDES auprès des opérateurs.

Le gaz

Les données proviennent de l'enquête mensuelle sur la statistique gazière du SDES effectuée auprès des opérateurs d'infrastructures gazières et des principaux fournisseurs de gaz naturel sur le marché français.

L'électricité

Les données de production proviennent des principaux producteurs en France : EDF, CNR et GazelEnergie.

Les données d'échanges extérieurs proviennent de RTE.

Les données de consommation proviennent d'Enedis et de RTE.

Prix et cotations

DGEC, Reuters et NBP (National Balancing Point) pour les cotations du pétrole et du gaz.

Epex pour les prix spot de l'électricité.

La facture énergétique

DGDDI (Prodouane) pour la valeur des importations et exportations.

Banque de France pour la parité du dollar.

Révision des données

Les données du dernier mois sont provisoires et peuvent donner lieu à des révisions, parfois importantes. C'est notamment le cas de la consommation de quelques produits pétroliers (en particulier coke de pétrole, carburéacteurs), des importations et consommations de charbon hors centrales électriques, ainsi que des productions éolienne et solaire photovoltaïque.

Le champ de la note de conjoncture inclut désormais les DROM. En outre, afin de rapprocher et mieux articuler les statistiques mensuelles et trimestrielles avec les statistiques annuelles retracées dans le bilan de l'énergie, le bois-énergie et une partie des biocarburants (ETBE et EMAG) sont désormais pris en compte dans la facture énergétique, et les importations de GNL porté sont estimées.

Définitions

L'**énergie primaire** est l'énergie tirée de la nature (du soleil, des fleuves ou du vent) ou contenue dans les produits énergétiques tirés de la nature (comme les combustibles fossiles ou le bois) avant transformation. Par convention, l'énergie provenant d'une centrale nucléaire est également une énergie primaire (la chaleur nucléaire est alors comptabilisée).

La **consommation d'énergie primaire** correspond à la consommation d'énergie de tous les acteurs économiques. Elle s'oppose à la consommation d'énergie finale, qui correspond à la consommation des seuls utilisateurs finaux, ménages ou entreprises autres que celles de la branche énergie. L'énergie finale peut être une énergie primaire (consommation de charbon de la sidérurgie par exemple) ou non. L'écart entre les consommations d'énergie primaire et secondaire correspond à la consommation de la branche énergie. Il s'agit pour l'essentiel des pertes de chaleur liées à la production d'électricité.

Pour la note de conjoncture trimestrielle ainsi que pour les séries mensuelles mises à disposition sur le site du SDES, les soutes aériennes internationales, dont une évaluation infra-annuelle n'est pas disponible jusqu'à présent, sont incluses dans la consommation nationale d'énergie primaire et sont par conséquent prises en compte dans le calcul du taux d'indépendance énergétique et dans celui des émissions de CO₂. Dans le bilan énergétique de la France annuel, publié par le SDES, elles sont en revanche exclues, conformément aux recommandations internationales relatives aux statistiques de l'énergie établies par les Nations Unies et aux pratiques de l'Agence internationale de l'énergie.

Le **taux d'indépendance énergétique** est le ratio de la production nationale d'énergie primaire sur la consommation d'énergie primaire réelle (non corrigée du climat).

Le **pouvoir calorifique supérieur (PCS)** donne le dégagement maximal théorique de chaleur lors de la combustion, y compris la chaleur de condensation de la vapeur d'eau produite lors de la combustion. À l'inverse, le pouvoir calorifique inférieur (PCI) exclut de la chaleur dégagée la chaleur de condensation de l'eau supposée rester à l'état de vapeur à l'issue de la combustion. En pratique, le rapport PCI/PCS est de l'ordre de 90 % pour le gaz naturel, de 91 % pour le gaz de pétrole liquéfié, de 92-93 % pour les autres produits pétroliers, et de 95 à 98 % pour les combustibles minéraux solides.

Combustibles minéraux solides (CMS) : dans ce document, le terme « charbon » est utilisé pour désigner l'ensemble des CMS qui regroupent le charbon à l'état brut et les produits solides issus de sa transformation. Les produits bruts couvrent les produits de récupération, le lignite et la houille, dont le charbon-vapeur est une variété utilisée pour la production d'électricité et/ou de chaleur. Les produits solides transformés à partir du charbon sont le coke et les agglomérés.

Le **coefficient de disponibilité nucléaire (Kd)** : ratio entre la capacité de production réelle et la capacité de

production théorique maximale. Le Kd, qui ne prend en compte que les indisponibilités techniques, à savoir les arrêts programmés, les indisponibilités fortuites et les périodes d'essais, caractérise la performance industrielle d'une centrale.

Le **gazole non routier** remplace obligatoirement le fioul domestique depuis le 1^{er} mai 2011 pour certains engins mobiles non routiers, et depuis le 1^{er} novembre 2011 pour les tracteurs agricoles, avec les mêmes spécifications que celles du gazole routier, excepté sa coloration.

Émissions de CO₂ liées à la combustion d'énergie

Les émissions de CO₂ calculées dans cette publication sont celles issues de la combustion d'énergie fossile. Elles représentent près de 95 % des émissions totales de CO₂ et environ 70 % des émissions de gaz à effet de serre (GES).

Le calcul du SDES consiste à appliquer des facteurs d'émissions moyens aux consommations d'énergies fossiles (produits pétroliers, gaz et combustibles minéraux solides), hors usages non énergétiques des produits pétroliers (pour le gaz naturel, il n'est pas possible d'estimer ces usages en mensuel). En revanche, les inventaires officiels (données annuelles) en matière d'émissions de GES et de CO₂ en particulier font appel à une méthodologie beaucoup plus complexe, nécessitant des données plus détaillées. Comparées à un inventaire officiel, ces estimations présentent d'autres différences de périmètre, telles que la non-prise en compte des DROM, des déchets non renouvelables ou encore la prise en compte des sources aériennes internationales.

Correction des variations saisonnières, climatiques et des jours ouvrables (CVS-CVC-CJO)

Les séries de consommation d'énergie sont généralement sensibles aux saisons, à la météorologie et au nombre de jours ouvrables. Ainsi, la consommation des énergies utilisées pour le chauffage est plus élevée l'hiver que l'été et augmente d'autant plus que les températures sont basses. L'énergie consommée pour le chauffage au cours d'une journée est proportionnelle au nombre de « degrés-jours », c'est-à-dire à l'écart entre la température moyenne de la journée et un seuil fixé à 15 °C, lorsque la température est inférieure à ce seuil. À titre d'exemple, en dessous de 15 °C, une baisse d'un degré de la

température moyenne mensuelle conduit à une consommation supplémentaire de gaz distribué de l'ordre de 1,25 TWh par mois.

La série corrigée des variations saisonnières, climatiques et des jours ouvrables (CVS-CVC-CJO), construite à partir de la série initiale dite « série brute », permet de neutraliser l'effet des saisons, de la météorologie et des jours ouvrables pour faire ressortir à la fois les tendances de fond et les évolutions exceptionnelles. Contrairement au « glissement annuel », où, pour éliminer la saisonnalité, on compare un mois avec le même mois de l'année précédente, la série CVS-CVC permet de comparer directement chaque mois avec le mois précédent. Cela lui confère deux avantages. D'une part, l'interprétation d'un mois ne dépend que du passé récent et non d'événements survenus jusqu'à un an auparavant. D'autre part, on détecte tout de suite les retournements et on mesure correctement les nouvelles tendances sans retard. La série CJO permet de neutraliser l'impact des nombres inégaux de jours ouvrables d'un mois à l'autre, de la même façon que la série CVS-CVC neutralise l'impact des différentes saisons et du climat. La combinaison des CVS, CVC, CJO permet de fournir une information sur l'évolution instantanée des phénomènes économiques, abstraction faite des phénomènes calendaires explicables naturels.

Pour en savoir plus, consulter le site www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr, rubrique « Tous les concepts ».

Les coefficients saisonniers ainsi que les coefficients climatiques et la correction des jours ouvrables sont réestimés chaque mois, ce qui peut entraîner de très légères révisions de la série CVS-CVC-CJO. La correction des variations saisonnières, climatiques et des jours ouvrables est faite au niveau le plus fin des séries, les séries d'ensemble étant obtenues par agrégation des séries élémentaires.

Diffusion des données

Les séries longues sont disponibles sur le site du SDES, à cette adresse :

www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/donnees-mensuelles-de-lenergie.

Alexandru ANDREI, SDES
Évelyne MISAK, SDES
Pierre TANNEAU, SDES

Directrice de publication : Béatrice Sédillot
Dépôt légal : août 2025
ISSN : 2557-8510 (en ligne)

Commissariat général au développement durable
Service des données et études statistiques
Sous-direction des statistiques de l'énergie
Tour Séquoia - 92055 La Défense cedex
Courriel : diffusion.sdes.cgdd@developpement-durable.gouv.fr

www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr